

Image not found or type unknown



Rachat de parts de terrain

Par **julienh**, le **09/09/2013** à **11:54**

Bonjour a tous,

Voici mon problème :

Je connais deux personne qui possèdent un terrain (50% chacun).
Une des deux personne souhaite se séparer de sa part et moi je rachète.

Je me suis mis ok avec cette personne sur le prix de rachat de sa part, mais ce prix est inférieur à la somme qu'il a déjà versé pour l'achat. (il a rembourser près de 28000€ de prêt soit environ 14500€ de capital le reste est perdu dans les interets bancaires...)

Nous devons passer devant le notaire afin de modifier les titres de propriété, et ma question est de savoir si légalement j'ai le droit de racheter moins que la part de capital qu'il a versé. (on s'est mis d'accord pour 10.000€)

Merci pour votre aide.

Julien